

**Commentaire sur le [document en consultation publique « Projet de territoire Suisse »](#)
([projet 2025](#))**

Le document *Projet de territoire Suisse*, actuellement en consultation, a le but très ambitieux et délicat de façonner la Suisse de demain. Il vise à répondre aux questions suivantes : dans quelle Suisse voulons-nous vivre ? Comment gérer notre territoire ? Dans ce contexte, Pro Natura défend la place de la nature dans nos vies et la nécessité de vivre en harmonie avec elle. La gestion des ressources naturelles limitées, comme le sol, est essentielle pour un avenir durable. Les enjeux liés à la crise de la biodiversité et du climat sont cruciaux et nous obligent à faire les bons choix pour l'avenir du sol suisse. La Stratégie sol¹ approuvée par le Conseil fédéral en 2020 est loin d'être complètement mise en œuvre ; seul un *Projet de territoire* exigeant et contraignant pourra accompagner sa mise en œuvre.

Au cours des dernières années, la Suisse n'a pas toujours été un exemple en matière d'utilisation mesurée des sols. Nombre de prescriptions, d'instruments et d'incitations des pouvoirs publics vont à l'encontre de l'objectif constitutionnel d'une utilisation mesurée du sol, notamment dans les domaines de la politique fiscale, de la politique des transports, de la promotion régionale et de la politique agricole. Il est donc essentiel et urgent de se pencher sur une utilisation rationnelle et durable du sol, voire de considérer sa non-utilisation. De fait, le *Projet de territoire Suisse* devrait servir de guide pour le développement sensé et cohérent de ces politiques. Nous espérons qu'il pourra devenir un outil incontournable à tous les niveaux des institutions et qu'il les aidera à faire les bons choix.

De manière générale, Pro Natura salue la démarche de cette révision, indispensable pour faire face aux défis émergents, qui se multiplient à un rythme exponentiel. Cependant, la proposition ne montre pas de vision claire et se contente de poursuivre et soutenir un développement économique se voulant sans limites et qui serait inévitable - selon l'opinion quelque peu fataliste. Pro Natura rappelle que nous n'avons qu'une seule Terre, dont les ressources sont forcément limitées. Le mot clé pour le futur doit être « sobriété ». En effet, nous sommes convaincus que préserver et conserver les ressources naturelles disponibles est la clé d'une société durable. De plus, nous estimons que les thématiques liées à la biodiversité, la qualité des espaces naturels et au paysage ont été peu considérées dans le projet. Nous avons le sentiment que le triangle du développement durable (avec les trois axes social, économique et environnemental) n'est pas reflété de façon équilibrée dans le document. L'axe environnemental a été dans certains cas simplement oublié. Dans l'« idée maîtresse » manque une référence claire à la nature. La biodiversité, comme un élément fondamental de la diversité et des ressources naturelles, et sa préservation doivent être un objectif primordial du projet de territoire.

¹ [Stratégie Sol Suisse 2020](#)

Pro Natura partage le constat du Projet de territoire Suisse concernant les enjeux environnementaux majeurs, notamment la crise de la biodiversité et du climat. Toutefois, il est important de souligner que la plupart de ces défis sont liés activités humaines qui contribue fortement à accentuer ces problématiques. Nous pensons, par exemple, à la consommation d'énergie et à la mobilité. Outre la recherche de solutions pour minimiser ces problèmes, il serait pertinent de s'attaquer à leur source. Le grand défi consistera à concilier les différents intérêts et à trouver des solutions satisfaisantes "pour toutes les parties prenantes". Prenons un autre exemple : la densification des zones d'habitation ne doit pas seulement promouvoir les qualités urbaines et donc la qualité de vie, mais aussi à préserver la qualité de l'habitat pour la faune et la flore, c'est-à-dire les aspects écologiques de ces zones. Plusieurs exemples réussis prouvent que ces objectifs ne sont pas incompatibles. Au contraire, ils se renforcent mutuellement. Une densification et revalorisation des espaces urbains, accompagnées d'une intégration de la nature, apportent un avantage à la fois pour la nature et pour les habitants. Cette même réflexion s'applique à l'interface entre nature et agriculture. Par exemple, les pâturages boisés jouent un rôle écologique essentiel, notamment pour la biodiversité, et ne doivent pas être considérés uniquement sous l'angle agricole, sylvicole, touristique ou de loisir. Ils abritent une faune et une flore spécifiques et participent à la continuité écologique des paysages.

Pro Natura espère que les commentaires et propositions d'amélioration décrits dans sa prise de position seront considérés dans la publication du document final. Par la suite, nous espérons retrouver les points pertinents de ce document dans les politiques et autres instruments contraignants (notamment les plans directeurs pour les cantons et les plans d'affectation pour les communes) à disposition des autorités. De notre part, nous continuerons chaque fois que cela sera nécessaire à suivre la voie juridique indispensable pour la protection de la nature afin d'assurer un paysage et une nature dignes de notre pays. La qualité de vie de toutes et tous en dépend. Pour le bien des générations futures.

Elena Strozzi, 7.4.205